

CABANAC-ET-VILLAGRAINS

Quatre chênes pour Notre

Trois des chênes de Françoise de Villeneuve ont été abattus pour servir à la reconstruction de la cathédrale Notre-Dame-de-Paris

Jean-Michel Le Blanc
jm.leblanc@sudouest.fr

Ce vendredi 12 mars 2021, sur sa parcelle forestière à Cabanac-et-Villagrains, Françoise de Villeneuve ne cache pas sa bonne humeur. Trois de ses chênes ont été choisis pour être intégrés dans la reconstruction de la cathédrale Notre-Dame-de-Paris. « Quand on m'a demandé, j'ai tout de suite dit oui. Je suis à la fois catholique et sylvicultrice, c'est une fierté pour ma famille et moi. C'est aussi un hommage aux générations précédentes qui ont installé ce peuplement. »

Ces trois chênes tout juste séculaires, ont dû être plantés au début du XX^e siècle. L'expert forestier Jacques Hazera,

« Ce sont des arbres qui auraient pu rester en production encore un siècle »

qui a été chargé de débusquer les candidats aquitains, ne manquera pas de compter les cercles pour déterminer avec exactitude l'âge de ces arbres. « Quand je tourne en forêt, j'ai toujours un œil sur les chênes. Ceux-là, je les avais déjà repérés il y a cinq ans, lors d'une mission de cubage. Au total, j'en ai repéré une quinzaine sur le massif forestier landais qui pouvait correspondre aux critères et on en a



Ces trois chênes tout juste séculaires, ont dû être plantés au début du XX^e siècle.

FABIEN COTTÉREAU / « SUD OUEST »

retenu cinq. Les trois que nous coupons ce matin, plus un autre lundi à Blasimon. Le cinquième prévu restera sans doute sur pied car nous n'avons pas encore réussi à joindre la propriétaire. »

Les chênes utilisés pour la reconstruction de la cathédrale sont des dons. Les propriétaires les offrent au patrimoine national et sortent également de leur poche les frais d'abattage et de conditionnement.

Plusieurs critères

Les chênes lauréats ne sont pas du tout pris au hasard. « Le premier critère, souligne Jacques Hazera, c'est la rectitude. Ils doivent être longs et droits. Cela peut sembler logique, mais ce n'est pas évident de juger, l'arbre peut paraître droit, mais une fois coupé, on se rend compte qu'il est légèrement tordu. Il faut l'examiner sous tous les angles et avoir l'expérience. » Autre qualité requise, le chêne

doit avoir « le fil droit ». Sinon, des torsions pourraient éliminer sa candidature au séchage. Il doit également ne pas avoir de branches basses, pas de nœuds et un diamètre supérieur à cinquante centimètres. Sans oublier qu'il est impératif que les capricornes ne l'aient pas transformé en garde-manger en creusant son intérieur.

Pour les tonneliers

Les trois chênes de Cabanac

Ces arbres que l'on abat pour la flèche

Quatre chênes seront abattus, mais il en faudra un millier pour reconstruire à l'identique la flèche



L'entrepreneur de travaux forestier de Marcheprime, Stéphane Barbotin, a été choisi pour abattre les trois chênes de Cabanac-et-Villagrains. FABIEN COTTÉREAU / SUD OUEST

Pour l'Aquitaine, la participation sylvestre à la reconstruction de la cathédrale Notre-Dame-de-Paris se traduira par l'abattage de trois chênes à Cabanac-et-Villagrains et d'un ou deux à Blasimon. Au total, mille chênes seront nécessaires pour le chantier de la flèche et environ 10 % seront abattus en plus, dans le cas où certains bois se révéleraient un peu trop nerveux. Les bois devant être coupés hors-sève, la dernière limite est mi-mars, la fournée suivante se déroulera à l'automne prochain, avec aussi les arbres pour la nef et le chœur.

Pour réaliser la flèche et les travées adjacentes, environ 2 000 pièces de charpente devront être sciées. Certaines pièces sont de dimensions mo-

-Dame



LA SYMBOLIQUE

Françoise de Villeneuve sait que ses trois chênes « vont continuer à vivre, pour la bonne cause. Et je saurai où ils sont ». Elle pourra même leur rendre visite à Paris en entrant dans Notre-Dame, une fois que la cathédrale sera rénovée. Mieux encore, la propriétaire forestière va récupérer les branches et les parties non utilisables de ses arbres pour les confier à un artisan ou un sculpteur : « L'idée, souligne-t-elle, serait de fabriquer des objets avec ces arbres », histoire de prolonger symboliquement le lien avec ses onze neveux... D'autant plus que certains, comme Jacques de Chenerilles, ont déjà opté pour la sylviculture (à Landiras). Il était d'ailleurs sur place pour l'abattage, avec son fil Léon. L'avenir est assuré.

ble à la confection de la flèche de Notre-Dame, il aurait fallu que les arbres de Cabanac atteignent les 18 mètres de rectitude requis. « C'est extrêmement rare et cela correspond à des arbres de deux à trois cents ans. On les trouvera uniquement dans les forêts publiques », précise Jacques Hazera.

Débardage à cheval

Les trois arbres vont patienter quelque temps sur place, avant de passer à la phase du débardage, une fois que les sols auront un peu séché. Le débardage, consistant à transporter les troncs vers le lieu de stockage, se fera avec des chevaux, comme il est de tradition, aux environ du mois de mai. Le voyage suivant se fera en camion, pour les amener jusqu'à Paris, via une étape de façonnage en scierie, puis une autre de ressuyage en plein vent qui durera plusieurs mois. Tout au long du processus, les arbres de Cabanac seront « tracés » grâce à des plaques d'identité que Jacques Hazera a pris soin de clouer sur les troncs.

répondent parfaitement à l'appel, avec une circonférence entre 1,65 m et 1,80 m (n'hésitez pas à diviser par pi pour obtenir le diamètre), avec une belle grume parfaitement rectiligne de 8 à 12 mètres. « Ce sont des arbres qui auraient pu rester en production encore un siècle, précise l'expert. Ou alors, dans une cinquantaine d'années, ils auraient pu partir en meranderie, pour servir de matière première aux tonne-liers. »

Toutefois, pour franchir le critère supérieur et être éligi-

arbres de 80 à 150 ans, voire jusqu'à 200 ans pour les plus gros (80 chênes). Ces arbres doivent être droits sur des longueurs généralement comprises entre 7 et 12 m mais pouvant atteindre 18 mètres, ce qui est considérable. Pour ces grandes longueurs, il sera nécessaire de récolter environ 260 grumes de 13 m et plus.

Certains craignent que le prélèvement pour la cathédrale nuise à la nature. Toutefois, l'ensemble du projet (flèche et charpente de la nef et du chœur) ne représente que 0,2 % de la récolte annuelle française. De plus, même s'ils sont vénérables, tous ces arbres font partie de forêts de production, donc plantés à l'origine pour être utilisés en scierie.

Jean-Michel Le Blanc

destes (10 cm x 10 sur 2,5 m), mais d'autres sont beaucoup plus imposantes, allant jusqu'à 18 m de long.

Les critères de qualité sont relativement sévères, les arbres devant, par exemple, être très droits et élancés ; n'avoir que peu de nœuds (seulement des branches vivantes, ou de très petit diamètre si elles sont sèches) ; ne pas présenter de piqûre (ou seulement inférieure à 1 mm) ; ne pas être gelés ; être purgés de toute rouille (défaut faisant que certaines couches du bois n'adhèrent plus aux autres)...

Des arbres de 80 à 200 ans

Compte tenu des besoins, ces arbres doivent avoir des diamètres de 50 à 110 cm, ce qui correspond plus ou moins à des

e he de la cathédrale Notre-Dame-de-Paris